

de transport et toutes les autres facilités de commerce sont nécessairement rares, les officiers des différents postes de cette compagnie ont rendu au gouvernement de grands et importants services.

J'ai, etc.,

WEMYSS M. SIMPSON,

Commissaire des Sauvages.

A l'Honorable

Secrétaire d'Etat

pour les Provinces,

Ottawa.

EDMONTON HOUSE,

13 avril 1871.

*Extrait d'une dépêche de W. J. Christie, Ecr., principal facteur, au Lieutenant Gouverneur Archibald, datée: Edmonton House, 13 avril 1871.*

Le 13 de ce mois (avril), j'ai reçu la visite de chefs Cris, représentant les Cris de la Plaine depuis ce lieu jusqu'à Carlton, accompagnés de quelques Sauvages.

Le but de leur visite était de s'assurer si leurs terres avaient été vendues ou non et quelle était l'intention du gouvernement canadien à leur égard. Ils parlèrent de l'épidémie qui avait sévi parmi eux l'été dernier, de la disette qui avait suivi, de la pauvreté de leur pays, de la visible diminution du buffle, leur seul moyen de subsistance, et finirent par demander qu'on leur fit *de suite* certains présents, et que je devrais faire connaître les circonstances où ils se trouvaient au représentant de Sa Majesté à Fort Garry. Bien des histoires ont été faites à ces Sauvages depuis la cession des territoires du Nord-Ouest au Canada, et ils étaient anxieux d'apprendre de moi ce qui s'était réellement passé.

Je leur ai dit que jusqu'à présent le gouvernement canadien ne s'était pas occupé de l'acquisition de leurs terres ou lieux de chasse, et que lorsqu'il voudrait obtenir quelque chose d'eux, il enverrait sans doute des commissaires pour traiter à cet effet, et que d'ici là ils devaient vivre en paix avec tous. Je leur ai dit aussi que dans ses traités avec les Sauvages, le Canada s'était montré on ne peut plus libéral, et que ces Sauvages habitaient aujourd'hui des maisons, vivaient à l'aise, et qu'il n'y avait aucun doute qu'en traitant avec eux il montrerait la même libéralité.

Comme je savais qu'ils avaient entendu bien des contes au sujet des troupes de la Rivière Rouge, je profitai de l'occasion pour leur dire pourquoi elles avaient été envoyées, et que si Sa Majesté en envoyait à la Saskatchewan, ce serait autant pour la protection des Peaux-rouges que des blancs, et pour faire respecter la loi et maintenir l'ordre.

Ils se montrèrent très-satisfaits des explications que je leur donnai, et dirent que la civilisation serait bienvenue parmi eux. Comme il avait été satisfait à leurs demandes et que des présents leur avaient été faits, ainsi qu'à ceux de leur suite et pour les jeunes gens laissés au camp, ils partirent contents avec des espérances pour l'avenir.

Dans une autre entrevue avec les chefs seuls, ils me demandèrent de prendre note de leurs paroles ou messages à leur "grand maître" de la Rivière-Rouge. Ce que j'ai fait et j'ai transmis ensuite leurs messages tels que donnés. Des copies des proclamations prohibant la vente des spiritueux aux Sauvages ou autres et l'usage de strychnine pour la destruction des animaux, ont été répandues; mais sans moyen de mettre ces lois à exécution, il est presque inutile de les publier ici, et je prends cette occasion de demander, au nom des serveurs de la compagnie et des colons de ce district, que la vie et la propriété des personnes soient protégées ici le plus tôt possible, et que le gouvernement canadien envoie des commissaires pour s'entendre avec les Sauvages.

MÉMOIRE :

Si je n'avais pas accédé aux demandes des Sauvages en leur faisant de petits présents, je